

ROSEL *Infos*

n° 36

Janvier 2005

Directeur de la publi-
cation :
Michel LEFONDRE

Réalisation :

Gisèle CHALLE
Catherine LE NY
Marie-Jo LUCAS
Hubert PERIER

Pour tout rensei-
gnement sur la
publication :

Tel.: 02 31 80 01 51

Le mot du maire :

Comme les années précédentes, ce premier numéro de l'année 2005 du ROSEL-Infos est le support logique pour présenter à tous et à toutes, au nom du Conseil Municipal et de la municipalité, nos vœux de bonne et heureuse année. De nouveau ces souhaits sont adressés plus spécialement à ceux et à celles pour qui l'année écoulée a été difficile ou même douloureuse : que 2005 puisse leur apporter des éléments de consolation et de réconfort.

Vous avez sans doute été nombreux dans cette fin d'année à éprouver une certaine gêne intérieure à « faire la fête » alors que les médias nous faisaient découvrir progressivement l'ampleur de la catastrophe ayant frappé plusieurs pays de l'Asie du Sud-Est. Face au nombre des victimes et à l'importance des dégâts, on peut se sentir individuellement fort désarmé. Je ne doute pas, pourtant, qu'un grand nombre d'entre vous fasse partie de cette masse de donateurs qui se sont immédiatement manifestés dans notre pays. Il serait souhaitable que notre commune puisse s'inscrire, même modestement et symboliquement, dans ce mouvement de solidarité : le premier Conseil Municipal de l'année sera l'occasion de débattre des formes et modalités d'une action dans ce sens.

De nouveau, pour cette période de fêtes, notre commune peut se féliciter des illuminations et décorations qui ont agrémenté notre décor quotidien. Si l'institution communale a contribué financièrement à l'opération, chacun doit bien comprendre que sa conception et sa réalisation ont reposé, comme les années précédentes, sur la bonne volonté et le travail bénévole de quelques personnes... ce qui n'aura peut-être qu'un temps. Qu'elles en soient remerciées ainsi que tous ceux qui ont rajouté leurs initiatives personnelles à la décoration de ROSEL.

Bonne année à toutes et à tous

Michel LEFONDRE

Vœux du maire 2005 :

***Affluence dans la salle du presbytère
lors de la cérémonie des vœux.***



Délégation du service public d'assainissement collectif

(En présence de Mr Christophe WITTNER, DDAF)
Les dossiers de candidature pour la délégation de service public d'assainissement sont à déposer avant le 9 novembre. A ce jour, un dossier est parvenu en mairie.

Mr Wittner expose les caractéristiques générales du contrat d'affermage. Le contrat doit régir les relations entre la commune et l'entreprise délégataire. La commune reste maître du service, l'exploitant doit donc rendre des comptes (travaux effectués, bilan financier....)

La DDA, qui gère plus de 130 contrats dans le département, a proposé quelques modifications par rapport au contrat existant. Ces modifications sont basées sur leur expérience et sur les observations de la Chambre Régionale des Comptes.

La commission d'ouverture des plis relative à la délégation du service public d'assainissement collectif présidée par Mr le maire est composée de : Véronique Masson, François Chesnel et Gisèle Challe (titulaires) et de Bruno Crémilleux, Marc Fontaine et Marie-Jo Lucas (suppléants)

Décision budgétaire modificative

Dans le cadre des soirées presbytère, il est envisagé l'achat de matériel audiovisuel. Le conseil décide à l'unanimité d'inscrire l'achat de ce matériel à la ligne 2188. Les crédits nécessaires existent déjà.

Dossiers de la communauté de communes

Salle multisports à St Manvieu

Le premier avant-projet devrait être présenté fin décembre. Les marchés devraient être conclus au mieux en septembre 2005, les travaux entrepris en octobre ou novembre et terminés en janvier 2007. L'enveloppe budgétaire est de 2 millions d'euros HT. Les subventions des Conseils Général et Régional sont déjà acquises (55 %), il manque la réponse de l'Etat (15 %).

Politique jeunesse

Deux contrats ont été mis en place avec la CAF.

Le contrat petite enfance est un contrat tripartite entre la CAF, la CdC et Rots. Il concerne les enfants de moins de 6 ans et regroupe les assistantes maternelles, les crèches et les garderies.

Le montant prévisionnel à la charge de la CdC serait de 13 200 € en 2004, 13 700 € en 2005 et 13 900 € en 2006.

Le contrat temps libre représente un engagement plus lourd. Il concerne les enfants de plus de 6 ans. Il sera consacré au développement du centre aéré de Rots (avec de nouvelles implantations à Cheux et Bretteville) et à la création de nouvelles initiatives pour les 12-18 ans. Les dépenses prévisionnelles à la charge de la CdC seraient de 10 000 € en 2004, 37 780 € en 2005 et 56 480 € en 2006.

Voirie

Lors de la commission du 19 octobre, il a été confirmé que les travaux de réfection des trottoirs du lotissement du Parc sont bien inscrits au budget 2004.

Cette réunion devait être l'objet d'une discussion sur les orientations budgétaires de 2005. Trois communes disent être limitées par rapport aux charges transférées (Rots, St Manvieu et Bretteville) et désirent bénéficier de plus de travaux, ce qui semble remettre en cause les bases de la CdC.

Questions diverses

Enquête d'utilité publique

Cette enquête concerne la RN 13 pour un passage au statut autoroutier. L'Etat propose la suppression de l'entrée / sortie de Rots au niveau de Cora. Un contre projet consiste à modifier cet accès et non à le supprimer. Les éventuelles observations sont à adresser à la CdC qui les regroupera.

Comité de jumelage

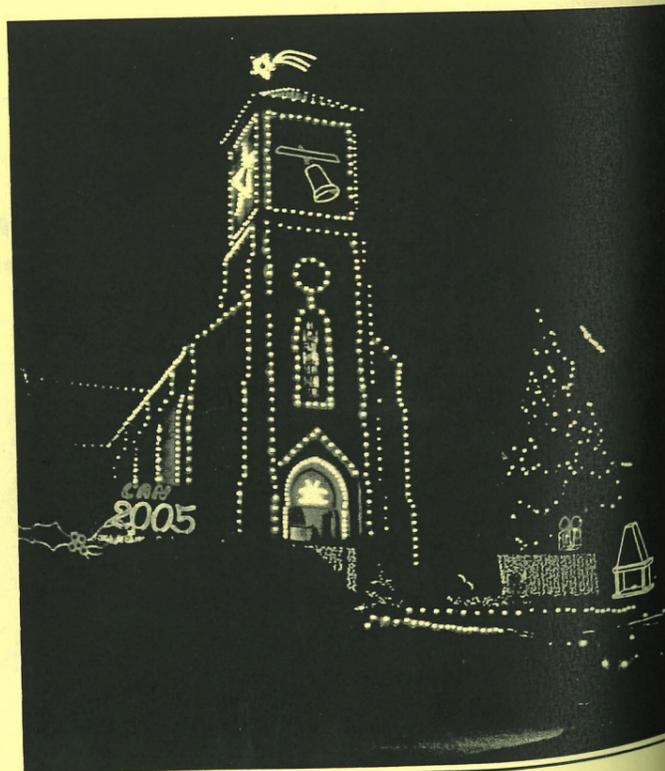
Paris et Voyage des villages illuminés

Au-delà de la traditionnelle "journée libre" à Paris proposée chaque année le premier samedi de décembre qui a rassemblé 50 personnes partant flâner à Paris, le Comité de Jumelage de Rosel-Lasson / Goodleigh a organisé une sortie pour découvrir les villages décorés du Bocage ornaïs, le 30 décembre.

Une cinquantaine de personnes de tout âge est partie dès 16h30 découvrir les merveilleux décors imaginés et installés par les municipalités et les habitants d'une vingtaine de ces villages de l'ouest du département de l'Orne.

Initié en 1996, ce mouvement fait "tache d'huile" et de plus en plus de communes du Calvados et de la Manche habitent leurs maisons de lumière.

Cette sortie très agréable a clos l'année 2004 en beauté.



Les foulées de la MUE

Comme on s'y attendait, les foulées de la Mue ont encore connu un grand succès. Adultes et enfants, ils sont 1 644 à prendre le départ ce 14 novembre.

En participant à notre course, ils courent pour la bonne cause. En effet, nous prélevons 1 € par inscription que nous reversons à une ou des associations caritatives. Ainsi les Restos du cœur ont reçu 5 530 F en 2000, le Téléthon 5 840 F en 2001 et l'Urapei Autisme 1 373 € en 2002.

Depuis 2003, nous avons décidé de soutenir deux associations. Lune de Miel (pour les enfants diabétiques) et GEIST 21 (trisomie) ont reçu chacun 736 € en 2003 ; Urapei Autisme et Le Goëland (syndrome du X fragile) ont reçu chacun 822 € en 2004.



La visite du Père Noël

Une fois de plus le goûter de Noël du mercredi 22 décembre, a rencontré un véritable succès. Il faut dire que cette année encore, les deux communes de Lasson et Rosel étaient superbement décorées et illuminées afin d'accueillir comme il se doit le Père Noël...

Une centaine de personnes se sont réunies à la salle des fêtes de Lasson pour prendre un goûter préparé par le comité des fêtes. Une fois chocolat, bonbons, brioches,

avalés ce n'était toujours pas l'heure de l'arrivée du Père Noël. Les enfants (très impatients!!!) ont improvisé une chorale et offert à leur public quelques chants de circonstance. Soudain, ce fut l'excitation générale : on nous annonça que le père Noël était arrivé dans son chalet. Toute la petite troupe alla donc à sa rencontre. Une fois sur place, du vin chaud était offert aux parents tandis que les enfants attendaient tant bien que mal leur tour à l'entrée du chalet. Une fois la porte franchie, ils pouvaient enfin se retrouver en tête-à-tête avec cet impressionnant barbu tout de rouge et de blanc vêtu. Le Père Noël, confortablement installé dans son fauteuil, a bien pris le temps d'écouter les listes de jouets souhaités par les enfants et il les a également remerciés pour leurs nombreux courriers. Après les avoir tous entendus, il est rentré chez lui pour finir de préparer, avec ses fidèles lutins, sa grande tournée...

ETAT CIVIL

Naissances

SCHNEIDER	Victor Heiko	22/12/2004
VIELPEAU	Simon Antoine Nicolas	21/12/2004

Décès

BEBIN	Pierre Arsène Marie	17/12/2004
BOUCHER	Jules Louis Lucien	11/09/2004
DAVID	Amand Paul Emile	18/02/2004
DELAFONTAINE	Madeleine Marie Henriette	03/01/2004
Vve CRENN HOUËL		
Ep. PRETI	Françoise Marie-Thérèse	25/03/2004
KULCZEWSKI	Marie-Thérèse Andrée	02/05/2004
Vve BOUCHE LAMETH	Jacques Charles Henri	04/12/2004

Mariages

BLIN	Pierre Lionel André	et
JOUYAUX	Laetitia Anne-Marie Françoise	26/06/2004
JEANNETTE	Alain Jean Fernand	et
CHEVAL	Thérèse Cécile Gabrielle	19/06/2004
SCHNEIDER	Philippe Morgan Xavier	et
GUEGUEN	Estelle	05/06/2004

Nouveaux arrivants

M. et Mme CHERMERY	chemin de l'Eglantine
M. et Mme D'ALMEIDA	chemin de l'Eglantine
M. et Mme BATALLIA	chemin de Goodleigh
M. et Mme BURTON	Allée Bérangère
M. LEMPEREUR; Mme ALMIRE	Clos Joli

ANNONCE

Vous voulez refaire des travaux de peinture, décoration, ravalement, vitrerie, revêtement, papier peint.

A compter du mois d'avril, l'Entreprise **GAUTIER Cyril** s'installe à ROSEL, 9 rue Boulay.

Vous pouvez la joindre dès maintenant au
02.31.96.41.72 ou
06.18.95.76.90

La MUSE

Assemblée générale de la MUSE le vendredi **28 janvier** à **20 H 30** à la mairie de Rosel.

Comité de jumelage :

Visite des Anglais

Cette année, nos amis de Goodleigh nous rendront visite du **jeudi 7 au dimanche 10 avril 2005**.
Un voyage au Mont Saint Michel agrémentera leur visite.

SOIREES PRESBYTERE

APRÈS LA SOIRÉE ANIMÉE PAR CLAUDE QUETEL LE 11 JANVIER DERNIER, LES SOIRÉES DU PRESBYTÈRE AURONT LIEU AUX DATES SUIVANTES :

- SOIRÉES À THÈME (20H 30) :

- - **MARDI 8 FÉVRIER** : DÉCOUVERTE DE L'ÎLE DE LA RÉUNION PAR MICHEL ET MARIE-SUZANNE LEFONDRE ;
- - **MARDI 1ER MARS** : LA CONQUÊTE DE L'ITALIE PAR LES NORMANDS AU XIIÈME SIÈCLE. PAR PIERRE BOUET SPÉCIALISTE DU MOYEN-ÂGE ;

- SOIRÉES DÉTENTE ET RENCONTRE (20 H 45) :

- **VENDREDI 28 JANVIER** ;
- **VENDREDI 25 FÉVRIER** ;
- **VENDREDI 25 MARS** .